

CONSIDÉRANT l'intérêt général de la demande qui s'inscrit dans l'organisation de l'évènement la Solitaire du Figaro 2022 dont le départ s'effectuera, le dimanche 21 août prochain, au large de

Entendu le rapport de la Présidente ;

Le Département de Loire-Atlantique a fait le choix de renforcer son soutien aux grands évènements sportifs de la course au large en devenant partenaire majeur de la Solitaire du Figaro pour la période 2021-2026. OC Sport Pen Duich en est l'organisateur principal.

Pour son édition 2022, le Grand Départ se fera à partir de Nantes le 20 août 2022. Puis, au sortir de l'estuaire de la Loire, les bateaux seront accueillis, pour la nuit du 20 au 21 août 2022, dans le port de Saint-Nazaire (port de relâche). Le véritable départ sportif aura lieu le 21 août 2022, au large de la commune de Saint-Michel-Chef-Chef.

C'est dans ce cadre que les Ports de Loire-Atlantique ont été sollicités par OCS en vue du grutage de leurs 3 bateaux de sécurité de course au port de La Plaine sur Mer.

Il est proposé que Les ports de Loire-Atlantique, signataire de la convention de partenariat avec, entre autres, le Département de Loire-Atlantique et OC Sports Pen-Duich, réalisent ces grutages, dont la valeur totale n'excède pas 330 €, gracieusement pour faciliter la collaboration et l'échange régulier de prestations croisées entre parties prenantes à la convention de groupement concernant l'organisation de la Solitaire du Figaro.

LE COMITÉ SYNDICAL

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** la gratuité du grutage des trois bateaux de sécurité-course d'OC Sports PEN DUICK dans le port de La Gravette, à La Plaine-sur-Mer en vue du départ sportif officiel du dimanche 21 août 2022.

Fait et délibéré à Saint-Nazaire, en séance publique,
le 30 juin 2022

POUR EXTRAIT ET CERTIFIÉ CONFORME

**LA PRÉSIDENTE DU SYNDICAT MIXTE
LES PORTS DE PLAISANCE ET DE PÊCHE DE LOIRE-ATLANTIQUE**


Lydia MEIGNEN